



À PROPOS D'ABP

Le fonds de pension ABP (Pensioenfonds ABP) est une caisse de retraite des fonctionnaires et des salariés de l'éducation aux Pays-Bas. Le fonds a 2,8 millions de bénéficiaires et gère un actif de 381 milliards d'euros (en date de septembre 2016). ABP est l'une des plus grandes caisses de retraite du monde et un leader en matière d'investissement responsable.

Le [conseil d'administration d'ABP](#) inclut treize membres qui représentent les salariés, les employeurs et les retraités :

- Un président indépendant (qui ne vote pas);
- Quatre administrateurs qui représentent les salariés;
- Cinq administrateurs qui représentent les employeurs;
- Trois administrateurs qui représentent les retraités.

Environ 40 employés travaillent au bureau de direction d'ABP pour soutenir le conseil d'administration.

APG gère la totalité de l'actif d'ABP. ABP est le propriétaire de 92 pour cent d'ABP et est également son client principal. APG gère les portefeuilles d'un certain nombre de fonds de pension néerlandais. APG [gère 80 pour cent des actifs en interne](#) et exerce des mandats extérieurs pour une partie des placements privés et des placements en infrastructure. APG est responsable de la mise en place de la politique d'investissement responsable (par exemple, engagement actionnarial, répondre aux consultations d'organismes publics).

La mission d'ABP est de donner une bonne retraite à ses bénéficiaires de manière responsable, aujourd'hui et demain.

Entretien avec José Meijer

José Meijer est représentante des employés et vice-présidente du conseil d'administration d'ABP.

Dans le cadre de la série d'articles « portraits d'administrateurs » réalisée par le CWC, nous avons interviewé José en décembre 2016. Nous avons abordé le processus décisionnel du conseil d'administration et la culture d'ABP. Nous avons également demandé à José de nous donner un exemple d'enjeu ESG important qui a requis une décision difficile.

1. Pourquoi êtes-vous devenue administratrice de caisse de retraites?

J'apprécie énormément ma participation au conseil d'administration car nous sommes appelés à prendre des décisions qui permettront aux bénéficiaires d'avoir une bonne retraite. Lorsque vous administrez une caisse de retraite, vous êtes directement exposés à la situation de vos bénéficiaires et celle de la société en général.

J'ai été nommé au conseil d'ABP par le FNV qui est mon syndicat et employeur. Généralement, les administrateurs sont sélectionnés en fonction de leurs expériences et connaissances en matière de retraite et négociation collective. Nous devons également nous soumettre à un [contrôle](#) effectué par la Banque Centrale des Pays-Bas.

2. Dans quelle mesure les décisions du conseil sur les questions ESG et d'investissement responsable reflètent-elles les valeurs des bénéficiaires?

Notre nouvelle [politique d'investissement responsable](#) publiée en 2015 nous oblige à entretenir un contact régulier avec les bénéficiaires et les autres parties prenantes ayant un intérêt envers le rôle des investissements des caisses de retraite dans la société. Notre politique met l'accent sur l'importance de communiquer avec les bénéficiaires à travers les médias sociaux tels que Facebook et Twitter. Cette communication est assurée par les membres du conseil, le bureau de direction d'ABP et APG, notre gestionnaire de fonds. Nous sommes également en relation avec les bénéficiaires à travers les nombreux sondages et les réunions en personne régulièrement organisées par le conseil d'ABP. En tant que caisses de retraite importante au Pays-Bas, nous sommes impliqués dans tout le débat autour de l'investissement responsable. En tant que fiduciaires, nous devons garder le contact avec les bénéficiaires pour comprendre quels sont leurs besoins, la manière dont ils voient les choses et leurs attentes.

La série d'articles « portraits d'administrateurs » propose des entretiens avec des administrateurs de caisses de retraite nommés par des organisations syndicales et explore le rôle des membres du conseil dans la promotion de l'innovation en matière d'investissement responsable au sein de leur fonds.

La politique d'investissement responsable d'ABP : Intégration complète dans l'évaluation des investissements



Source: Jose Meijer/ABP

ABP définit sa nouvelle [politique d'investissement](#) comme « une approche différente qui met l'accent sur le choix éclairé d'un investissement durable et responsable ». Pour plus d'information sur la nouvelle politique d'investissement responsable d'ABP, visitez sa [page internet](#).

3. Comment faites-vous pour concilier les valeurs des bénéficiaires, vos propres valeurs et le besoin d'obtenir un rendement financier dans la prise de décision?

Ce n'est pas à moi de trouver un équilibre car notre nouvelle politique concilie le besoin des bénéficiaires, la perspective du conseil, les critères ESG et le rendement pour nos bénéficiaires. Pour chaque décision, nous devons prendre en compte le risque, le rendement, les coûts pour ABP et les facteurs ESG. Les critères ESG, les normes, conventions et initiatives internationales, comme par exemple le Pacte Mondial des Nations Unies, ainsi que la réglementation des Pays-Bas sont reflétés dans notre politique d'investissement responsable. Nous avons également promis aux bénéficiaires que la nouvelle politique ne compromettra pas les rendements à des fins de durabilité; la durabilité et le rendement sont donc intégrés.

4. Quels sont les éléments qui permettent et limitent votre capacité à considérer les facteurs ESG et l'investissement responsable dans la création de politiques?

Il y a plusieurs éléments qui nous ont permis de mettre en place notre nouvelle politique : la pression exercée par les bénéficiaires, les convictions partagées par les membres du conseil et un gestionnaire de fonds solidaire, APG. Il est important de noter que la Fédération des Fonds de Pensions des Pays-Bas a créé un code de bonne gouvernance des fonds de pension qui a été intégré dans la législation néerlandaise. Le code exige que les caisses de retraite créent une politique d'investissement responsable et expliquent les raisons pour lesquelles elles décident d'y déroger (réglementation «comply or explain»).

En ce qui concerne les limites, tous les bénéficiaires ne sont pas en faveur de l'investissement responsable. Certains ne s'intéressent qu'à la stabilité de leurs pensions. Nous avons confirmé aux bénéficiaires que l'investissement responsable n'aura pas d'impact négatif sur le rendement financier et que cette question fait l'objet de surveillance.

5. En tant qu'administratrice nommée par la partie syndicale, quel intérêt accordez-vous aux demandes provenant des syndicats en faveur des questions ESG?

Il est parfois difficile pour les fiduciaires d'agir lorsque les syndicats font un appel à l'action dans le domaine ESG car le conseil n'a pas l'habitude de discuter des investissements dans des compagnies spécifiques.

Pour les administrateurs nommés par la partie syndicale, il est utile que les syndicats ciblent leurs demandes et développent une ou deux campagnes pour accroître l'importance du S dans les facteurs ESG.

Je pense que les syndicats ont plus intérêt à demander des mesures touchant une entreprise plutôt qu'un thème particulier. Il est en effet plus facile pour une caisse de retraite d'agir sur le cas d'une entreprise en particulier. En tant que fiduciaire, je ne fais pas toujours parvenir au conseil une demande reçue par un syndicat. Je parle à l'équipe de soutien d'ABP et ils prennent contact avec le gestionnaire de fonds, APG, pour évaluer les options. Lorsque nous recevons une demande d'intervention concernant une thématique (par exemple, le cacao ou le cobalt), l'évaluation de la demande est plus complexe que s'il s'agit d'une entreprise spécifique.

6. Quel a été le débat autour d'une question ESG au sein du conseil qui vous a le plus marqué?

Le débat le plus marquant a été la discussion sur le désinvestissement des banques israéliennes en 2014. Nous avons reçu des lettres des bénéficiaires et une pétition de 1,7 millions de signataires d'Avaaz qui nous demandaient de désinvestir. Nous étions également soumis à la pression d'autres groupes qui demandaient un maintien de nos investissements. Nous avons abordé le sujet au sein du conseil où il y avait de multiples complexités et divergences d'opinions. Nous devons tenir compte de la pression de la société civile et des bénéficiaires, l'opinion de notre gestionnaire de fonds, le risque de réputation pour ABP et la véracité des accusations de violation des droits de l'homme causées par les banques israéliennes.

7. Quelles difficultés avez-vous rencontrées lorsque vous avez traité du sujet?

La plus grande difficulté était les points de vue divergents des bénéficiaires. Il y avait mille et un points de vue sur ce que le conseil d'administration d'ABP devrait faire.

Un grand nombre de lettres des bénéficiaires se ramassaient sur mon bureau. Je travaillais avec le bureau exécutif d'ABP et APG pour répondre aux inquiétudes mais je suis arrivé à un point de saturation. J'ai dit à mes collègues du conseil que j'allais arrêter de m'entretenir avec les médias ou de parler aux bénéficiaires et aux activistes. Je ne pouvais plus continuer à défendre notre investissement dans les banques israéliennes avec la politique existante. Cette dernière ne

nous aidait pas à régler la situation. J'ai fait part de mes incertitudes et doutes à mes collègues du conseil et ils ont compris ma position. Comme moi, ils pensaient que notre exposition à la pression constante de l'opinion publique n'était pas désirable.

8. Comment avez-vous solutionné cette situation?

Tout au long de ma carrière, j'ai appris qu'il est important d'être ouvert et franc dans ce type de situation. Dans ce cas précis, je devais avoir assez de motivation pour faire part de mes doutes et incertitudes à mes collègues et d'indiquer que je ne savais pas comment répondre aux critiques publiques sur l'investissement dans les banques israéliennes.

« Une politique claire permet de bien étudier la question des investissements. En tant que membre du conseil d'administration, je me sens responsable de l'entièreté des décisions d'investissement même si je ne prends pas toutes les décisions d'investissement. »

L'expérience des banques israéliennes nous a permis de tirer des leçons pour la mise à jour de notre politique d'investissement responsable. Nous avons fixé à cinq ans la période de mise en oeuvre de la nouvelle politique. Nous évaluons actuellement la manière dont les différents secteurs industriels sont alignés avec notre nouvelle politique. Nous n'étudieront pas l'alignement de nos investissements dans les banques avec notre politique avant la fin de l'année 2017.

Une politique claire permet de bien étudier la question des investissements. En tant que membre du conseil d'administration, je me sens responsable de l'entièreté des investissements même si je ne prends pas toutes les décisions d'investissement. Ceci est la tâche de notre gestionnaire de fonds. Nous développons la politique et APG se charge de son exécution.

Lors de la création de notre nouvelle politique d'investissement, il était important de fixer un cadre qui nous permettrait d'évaluer tous les secteurs selon le même référentiel. La nouvelle politique nous permet d'évaluer le risque, les rendements, les coûts et les questions ESG de façon intégrale. Nous avons également inclus le risque de réputation pour ABP comme composante ESG. Dans certains secteurs industriels, le risque de réputation est plus important. Nous tiendrons compte de ceci lors de l'évaluation des différents secteurs industriels en utilisant

notre nouvelle politique. Une politique claire nous aide à prendre des décisions et à les justifier.

Grâce à cette nouvelle politique, je suis plus confiante que notre processus nous guidera et nous aidera à prendre de bonnes décisions en matière d'investissement. Cela facilite également la justification de nos décisions auprès des bénéficiaires.

9. Quelles sont les questions ESG émergentes rencontrées par les administrateurs des fonds de pension?

ABP a une bonne politique en matière d'environnement et de gouvernance d'entreprise mais les facteurs sociaux sont à la traîne. Nous devons insister sur les questions clés sociales comme le travail précaire, la liberté d'association et la négociation collective. Par exemple, les contrats de travail flexibles sont un problème aux Pays-Bas. Par ailleurs, les travailleurs employés par les sociétés immobilières ne reçoivent pas un salaire minimum convenable. Les fiduciaires syndicaux doivent travailler sur ces sujets.

Ces questions sont compliquées pour plusieurs raisons, notamment la difficulté d'obtenir une information fiable. ABP travaille avec APG pour concevoir une méthode qui nous permettrait d'avoir un compte rendu dans les 24 heures suivant l'envoi d'une demande. Cela rejoint la notion de risque de réputation: le risque de réputation lié aux investissements s'applique à ABP – le détenteur d'actif – pas à APG. Nous devons donc avoir la capacité de répondre rapidement aux demandes des parties prenantes.

Les syndicats doivent aborder le facteur S, sinon, ils ne font pas leur travail correctement et leur réputation se voit affectée dans la société. Ce n'est pas systématiquement le cas pour les détenteurs d'actif et les gestionnaires: la prise en compte du facteur n'est pas liée au risque de réputation. Notre plus grande difficulté est d'accorder autant d'importance aux facteurs sociaux qu'aux facteurs environnementaux et de gouvernance dans la chaîne d'investissement.

10. Quel est le conseil que vous donneriez à un fiduciaire qui souhaite améliorer les politiques ESG de son fonds?

Prenez contact avec moi et discutons-en!

José Meijer est représentante des employés au conseil d'administration d'ABP. Elle préside le Groupe de travail de leadership des administrateurs de caisses de retraite du CWC. Elle peut être jointe par courriel : jose.meijer@abp.eu.



Avec plus de 300 participants dans 25 pays différents, le CWC est un réseau syndical international consacré au dialogue et à l'action en matière d'investissement responsable du capital des travailleurs.

2600-1055 Rue West Georgia, Vancouver, BC V6E 3R5 Canada T: +1 604.695.2023 E: info@workerscapital.org